Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Conducteur Engins, veuillez visiter :
bpconducteurdengins.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Conducteur Engins

E2 : Réalisation et mise en œuvre, sous-épreuve U.22 : Spécialités connexes - Entretien

Session 2014 • Code sujet : **141-1406-CETP U22** • Durée : **4 h maxi** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Entretien à 1 000 heures et remise en état d'un engin de travaux publics (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U22 - Spécialités connexes/2014/BP Conducteur Engins - U22 - Spécialités connexes - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

1. Entretien à 1 000 heures et remise en état d’un engin de travaux publics

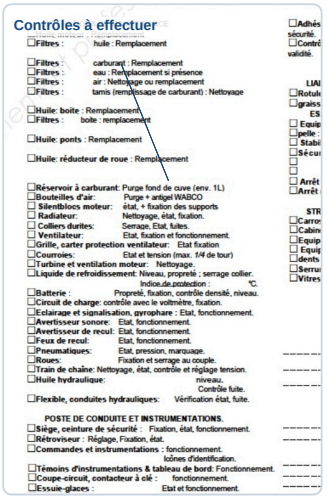
L’épreuve porte sur l’entretien à 1 000 heures d’un engin désigné par le jury et sur la remise en état d’une panne électrique, hydraulique ou pneumatique. À l’aide des documents techniques disponibles, le candidat réalise les interventions demandées, effectue une visite technique et renseigne le rapport de visite et le bon de commande.

Préparation et visite technique

Question 1. Prendre en compte le matériel et organiser le poste de travail, puis réaliser les points de la visite technique demandés par le jury sur l’engin désigné. S’appuyer sur les documents mis à disposition, dont le guide d’entretien, le guide technique et la fiche d’entretien à 1 000 heures.

Identifier l’engin, relever ses heures et consulter la fiche d’entretien à 1 000 h ainsi que les guides. Stationner sur un sol stable, immobiliser l’engin, couper le moteur et mettre les EPI adaptés. Préparer l’outillage et les moyens de collecte. Effectuer les contrôles demandés sur la fiche, cocher après vérification et noter précisément les anomalies. Signaler tout défaut mettant en jeu la sécurité. Ranger le poste et remettre l’engin en service selon les consignes du constructeur.

Repère des contrôles sur la fiche d’entretien



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Engin identifié et sécurisé; contrôles demandés réalisés, anomalies consignées et poste rangé.

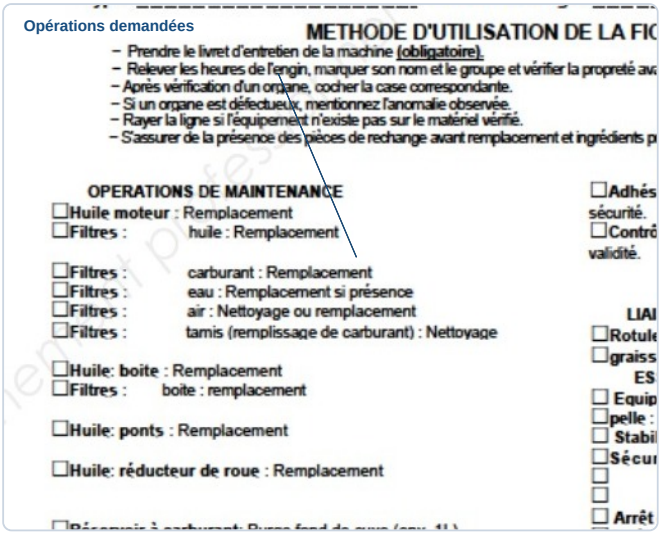
Entretien et remise en état

Question 2. Effectuer la vidange désignée par le jury parmi celles du moteur, de la boîte à vitesse, du pont avant, du pont arrière ou du réducteur de roue, et remplacer le ou les filtres demandés. Rétablir aussi le bon fonctionnement du système défectueux désigné : organes de sécurité, éclairages, fuite hydraulique ou fuite pneumatique.

1. Confirmer avec le jury les organes à vidanger, les filtres à remplacer et le système à remettre en état. Vérifier dans les documents constructeur le fluide, la quantité, les références et la procédure.
2. Immobiliser l’engin, laisser refroidir les organes et supprimer les pressions avant intervention. Recueillir le fluide, vidanger, remplacer le filtre demandé et refaire les niveaux prescrits.

3. Diagnostiquer puis réparer le défaut électrique, hydraulique ou pneumatique. Contrôler le fonctionnement et l'absence de fuite; ne jamais rechercher une fuite hydraulique avec la main. Éliminer les déchets dans la filière adaptée.

Repère des opérations de vidange et de remplacement des filtres



✓ RÉPONSE À RETENIR

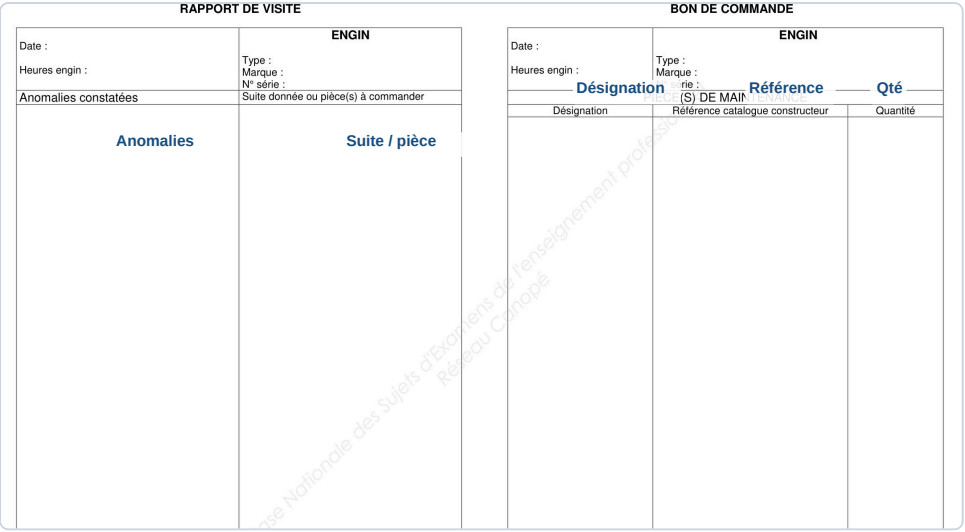
Interventions demandées réalisées selon les prescriptions constructeur, puis fonctionnement et étanchéité contrôlés.

Documents de suivi et de commande

Question 3. Compléter le rapport de visite avec les informations sur l'engin, les anomalies constatées et les suites données ou pièces à commander. Compléter le bon de commande destiné à reconstituer le stock en indiquant, pour les pièces de maintenance, leur désignation, leur référence au catalogue constructeur et leur quantité.

Sur le rapport, renseigner la date, les heures, le type, la marque et le numéro de série de l'engin. Décrire les anomalies réellement constatées et indiquer, pour chacune, la suite donnée ou la pièce à commander. Sur le bon de commande, reporter l'identification de l'engin et inscrire chaque pièce de maintenance avec sa désignation, sa référence constructeur exacte et la quantité nécessaire. Vérifier la cohérence entre les anomalies, les suites données et les pièces commandées.

Repères des champs du rapport et du bon de commande



✓ RÉPONSE À RETENIR

Rapport renseigné avec anomalies et suites; bon de commande avec désignation, référence constructeur et quantité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique du BP Conduite d'engins de chantier de travaux publics, session 2014, porte le code 141-1406-CETP U22. D'une durée maximale de 4 heures et de coefficient 2, elle évalue l'entretien à 1 000 heures d'un engin, la visite technique, la remise en état d'un système défectueux et la rédaction des documents de suivi et de commande.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'entretien demandé porte sur l'échéance des 1 000 heures et concerne un engin désigné par le jury.
- La vidange demandée peut concerner le moteur, la boîte à vitesse, un pont ou le réducteur de roue.
- Les filtres mentionnés sont ceux du moteur, du gasoil, de la boîte à vitesse et du système hydraulique.
- Le bon de commande comporte la désignation de la pièce, sa référence au catalogue constructeur et sa quantité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Identifier l'engin et relever ses heures pour renseigner les documents de suivi.
- Consulter les guides disponibles et suivre les demandes précises du jury pour les contrôles et opérations d'entretien.
- Consigner dans le rapport les anomalies constatées et les suites données ou pièces à commander.
- Vérifier la clarté et la cohérence des désignations, références constructeur et quantités du bon de commande.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer les opérations d'entretien à réaliser ?

Le jury désigne les opérations à effectuer sur l'engin. Consultez le guide d'entretien et le guide technique disponibles pour suivre la procédure correspondant à la vidange, au remplacement des filtres et aux contrôles demandés.

Q : Quels systèmes peuvent être concernés par la remise en état ?

Le jury désigne le système défectueux à rétablir : organes de sécurité, éclairages, fuite hydraulique ou fuite pneumatique. Le sujet précise que la panne est d'origine électrique, hydraulique ou pneumatique.

Q : Combien de temps est conseillé pour les différentes activités ?

La durée maximale de l'épreuve est de 4 heures. Le tableau conseille 15 minutes de lecture, puis répartit le temps entre matériel, poste de travail, entretien, rapport de visite, bon de commande et remise en état.

Q : Quels éléments doivent figurer sur les documents évalués ?

Le rapport de visite identifie l'engin et présente les anomalies constatées ainsi que les suites données ou pièces à commander. Le bon de commande indique la désignation, la référence au catalogue constructeur et la quantité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U22 - Spécialités connexes/2014/BP Conducteur Engins - U22 - Spécialités connexes - Session 2014 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Conducteur Engins : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.